



## PAULH'EN SPORT 2021

**QUAND ? DU MERCREDI 7 JUILLET AU VENDREDI 6 AOUT 2021**

**OU ? A L'ESPLANADE DE LA GARE de 18h30 à 20h**

1 <sup>ère</sup> semaine	
Mercredi 7 juillet	Tennis de table Basket Tchoukball
Jeudi 8 juillet	Tennis ballon Tir à l'arc Tchoukball
Vendredi 9 juillet	Foot Danse Basket Badminton

2 <sup>ème</sup> semaine	
Lundi 12 juillet	Foot Pétanque Badminton
Mardi 13 juillet	Tir à l'arc Tennis ballon Basket
Jeudi 15 juillet	Foot Tir de précision Basket
Vendredi 16 juillet	Badminton Lancer de Basket (panier) Concours jeu de tête

3 <sup>ème</sup> semaine	
Lundi 19 juillet	Tennis de table Tournoi de foot Tchoukball
Mardi 20 juillet	Pétanque Lancer de précision Tir de précision
Mercredi 21 juillet	Tennis Concours de danse (10 – 16 ans)
Jeudi 22 juillet	Concours tir à l'arc
Vendredi 23 juillet	Tennis de table Foot

4 <sup>ème</sup> semaine	
Lundi 26 juillet	Concours de jongle (pied) Concours jeu de tête
Mardi 27 juillet	Lancer Vortex Basket
Jeudi 29 juillet	Tir à l'arc Tennis de table
Vendredi 30 juillet	Animation musique

5 <sup>ème</sup> semaine	
Lundi 2 août	Jeu de rapidité
Mardi 3 août	Lancer de ballon de baudruche
Mercredi 4 août	Lancer de précision (basket)
Jeudi 5 août	Tournoi tennis de table
Vendredi 6 août	Fête Music Dance

☞ Attention : Ces activités seront réalisées dans le strict respect des consignes sanitaires COVID-19 (voir protocole sanitaire)

☞ La municipalité se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler tout ou partie du programme en fonction d'évènements imprévus

## REGLEMENT INTERIEUR DU PAULH'EN SPORT

### ANIMATIONS EXTERIEURES - A PARTIR DE 8 ANS ET PLUS

Les activités sont mises en place gratuitement par la municipalité de PAULHAN.

Les participants peuvent se retrouver dans une ambiance conviviale. Les activités extérieures se déroulent cette année du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août 2021, de 18h30 à 20h à l'esplanade de la gare. Les participants pourront venir et repartir à tout moment, dans les horaires proposés. Cependant une telle animation n'est possible qu'avec des règles de vie : port d'une tenue adaptée, interdiction de fumer et d'être en possession de boissons alcoolisées.

En cas d'accident, l'enfant ou l'adolescent est sous la responsabilité de ses parents.

Le devoir de tous :

- respect des personnes (jeunes, adultes, intervenants lors des activités),
- respect du protocole sanitaire,
- respect de l'environnement et du matériel,
- politesse,
- acceptation des sanctions du responsable.

En cas de non-respect, la personne se verra exclue immédiatement des activités.

Seul, l'enfant ou l'adolescent présentant l'autorisation parentale et son engagement ci-dessous dûment complétés et signés pourra participer aux activités.



#### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

##### A remplir par les parents

Je soussigné(e), ....., reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement et du règlement de Paulh'en Sport, ainsi que du protocole sanitaire.

Je m'engage à en informer mon enfant et à le sensibiliser sur l'importance de ses droits et devoirs.

J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Fait à Paulhan, le

Signature :

##### A remplir par le jeune

Je soussigné(e), ....., reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement et du règlement de Paulh'en Sport.

Je m'engage à le respecter pendant la durée des activités sportives, ainsi que le protocole sanitaire.

Fait à Paulhan, le

Signature :